

## CONSEIL GENERAL

Type d'intervention                      Postulat (art. 32 RCG)

1<sup>er</sup> signataire                                Morisod Florent

*Signatures des cosignataires*

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe    Les Verts / Cretton Nathalie

*Signature du Chef(fe) de groupe*



Dépôt au nom d'une commission

*Signature du Président*

---

### Titre

## Subventionner l'achat de vélos électriques

### Texte de l'intervention

Pratique, plus écologique qu'une voiture ou un scooter et bon pour la santé, le vélo à assistance électrique s'est introduit depuis quelques années dans nos villes et villages. Malgré ses nombreux avantages, il possède un grand inconvénient : son prix. Ce dernier s'élève en effet à plusieurs milliers de francs. Parce que la promotion de la mobilité douce est devenue un thème essentiel aux yeux de nombreuses municipalités, les citoyens désirant se procurer un deux-roues électrique peuvent souvent compter sur une subvention communale.

De nombreuses communes romandes proposent une telle subvention à leurs citoyens. Dans le canton de Vaud, par exemple, on en dénombre plus de 50, tandis qu'à Genève les citoyens peuvent bénéficier d'une subvention cantonale en plus de la subvention proposée par certaines municipalités. Et cela ne dépend ni du nombre d'habitants ni de la superficie des communes, mais bien d'une volonté politique d'encourager la mobilité douce.

De plus, notre commune est grande, et il peut sembler contraignant de rallier un de ses villages sans utiliser de transport public ou de voiture. L'acquisition d'un vélo électrique à Collombey-Muraz fait sens, tout comme la promotion de ce moyen de transport, au vu de la surcharge de trafic dont souffrent certaines de nos routes.

### Conclusion

À l'image des municipalités chablaisiennes de Monthey et d'Aigle, la commune de Collombey-Muraz pourrait elle aussi faire un pas vers la promotion de la mobilité douce, en offrant à ses citoyens une subvention lors de l'achat d'un vélo électrique.

Ce postulat a pour objectif d'inviter le Conseil Municipal à étudier la mise en place d'une telle subvention dans notre commune.

Parce qu'il est nécessaire de trouver des alternatives à la voiture dans nos villages, le groupe Les Verts vous invite, chers Collègues, à soutenir ce postulat.

Collombey-Muraz, le 27.08.17 1<sup>er</sup> signataire : Florisat

Reçu le 29.08.17  
